

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° DELIB_2024_03

L'an deux mil vingt-quatre, le 12 février, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 février 2024

Présents : MM. VALLON, AUBERT, BRUNET, CALLEJA, ESTEVES, GREGOIRE, GUILHOT, HERVIOU, JULIEN, VIOSSAT, MMES BLANC M. Françoise, LAURENCO, MAIRE, ORAND, PERROT, RACHON, RIVATON, TANIOS,

Excusés ayant donné pouvoir : MM. VARACCA (pouvoir à M. ESTEVES), MMES BLANC Christine (pouvoir à Mme BLANC M. Françoise), COUTURIER (pouvoir à MM AUBERT), GLAZKOFF (pouvoir à Mme LAURENCO), PACHOUD (pouvoir à MM VALLON),

Excusés : MM. BOINOT, DELOLY, LAURENT et MME NAZZI

Secrétaire de séance : M ESTEVES

Subvention exceptionnelle à l'ensemble vocal de Fauconnières

Domaine d'intervention : 7.5 - Finances locales - Subventions

La commune de Montélier a été sollicité par une association culturelle communale, l'Ensemble vocal de Fauconnières, pour une demande de participation financière pour l'achat de matériel.

Il est proposé d'accorder à l'association l'ensemble vocal de Fauconnières une subvention exceptionnelle de 500 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accorde une subvention exceptionnelle de 500 euros à l'Ensemble vocal de Fauconnières,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 13/02/2024

Le Maire,



Bernard VALLON

